

Lausanne, le 7 avril 2020

Lettre ouverte au Conseil fédéral

pro enfance demande une vision cohérente et un soutien financier
pour l'accueil de l'enfance

Madame la Présidente du Conseil fédéral,
Mesdames les Conseillères fédérales,
Messieurs les Conseillers fédéraux,

pro enfance – plateforme romande pour l'accueil de l'enfance salue l'engagement du Conseil fédéral concernant son implication dans la crise du Covid-19. Au vu des circonstances, notre association se permet de vous adresser cette lettre ouverte.

Pour faire face à la pandémie Covid-19, le Conseil fédéral a demandé aux cantons de maintenir une offre d'accueil afin de proposer des prestations d'urgence en la matière. Cette mesure a donné lieu à des pratiques cantonales et communales disparates et pose de nombreux problèmes, d'ordre sanitaires et financiers. *pro enfance* demande aujourd'hui à notre gouvernement de se positionner publiquement sur la mise en œuvre de cet axe stratégique.

Depuis le début de la crise actuelle notre association soutient les professionnel-le-s mobilisés, en saluant en particulier l'engagement du personnel du secteur de l'accueil de l'enfance ainsi que les personnes sollicitées pour organiser une offre d'urgence.

Aujourd'hui, en l'absence d'un plan de soutien du Conseil fédéral pour l'accueil de l'enfance, *pro enfance* demande une vision cohérente et un engagement clair pour ce champ spécifique. Il est en effet peu compréhensible que notre gouvernement ait rejeté la proposition des cantons pour soutenir ce secteur d'activité. De nombreuses structures d'accueil en Suisse jouent leur survie sur le plan financier. La situation des professionnel-le-s est souvent peu claire. Beaucoup de parents ne peuvent plus recourir aux services d'accueil des enfants, car ils n'ont pas accès à l'offre d'urgence, et certains continuent à se voir facturer une place dont ils ne bénéficient plus. Les incertitudes vécues par les parents et les professionnel-le-s méritent des réponses. Enfin, notre attention doit se porter non seulement sur les crèches, mais également sur l'offre d'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour.

La situation de crise actuelle fait ressortir clairement la problématique de l'accueil de l'enfance en Suisse. L'accueil des jeunes enfants est d'une importance systémique pour la société et pour l'économie. Mais il n'y a aucune gouvernance coordonnée et cohérente au niveau national. *pro enfance* considère qu'une vision stratégique nationale est indispensable en situation de crise, et ultérieurement.

Quelques exemples de questions ouvertes

Après plus de trois semaines de pandémie Covid-19, de nombreuses questions se posent encore. Vu la complexité de l'accueil de l'enfance, les formuler pose un défi kafkaïen. La disparité de l'offre entre cantons et entre communes, l'absence d'une vision globale et d'une coordination sur le plan national, voire

cantonal, la carence de langage commun, la diversité des statuts des structures d'accueil (public, parapublique, privé), des conditions-cadres, des directives ou encore du financement des prestations sont autant d'exemples qui rendent la tâche ardue.

- Après avoir ordonné un service d'urgence d'accueil des enfants, comment le Conseil fédéral entend-il soutenir le domaine de l'accueil de l'enfance pendant et après la pandémie Covid-19 ?
- Qu'en est-il de la prise en charge des frais facturés aux parents qui ont été contraints de renoncer à une place attribuée, comment seront-ils facturés aux parents mobilisés qui ne recourraient pas à l'offre d'accueil avant la crise actuelle ? Le Conseil fédéral acceptera-t-il des inégalités de traitement en fonction de décisions locales ?
- Pour les indépendant·e·s ou les salarié·e·s, de premières réponses ont été formulées en termes de droit du travail. Il existe toutefois des points d'interrogation pour ce qui est de l'accès à l'offre d'accueil parapublique et publique, des incertitudes demeurant par exemple concernant l'accès au chômage partiel. La situation se complexifie encore lorsque les cantons contribuent au financement de l'offre ou s'ils s'engagent pour prendre part au déficit.

pro enfance invite le Conseil fédéral à fournir des réponses claires et immédiates pour l'ensemble des questions soulevées par l'association et par les autres acteurs du secteur d'activité. Adhérer à la proposition des cantons d'octroyer un crédit d'urgence est un premier pas pour élaborer un plan d'action. Les réponses apportées pour gérer la crise actuelle devront aussi aboutir à une réflexion approfondie pour développer à plus long terme une politique publique de l'enfance cohérente pour l'ensemble de Suisse.

Avec nos considérations respectueuses.

Claudia Mühlebach, présidente
Sandrine Bavaud, secrétaire générale

Copie :

- Chancellerie fédérale
- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)